



Avant-propos

RETOUR SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE PUBLICATION DE LA REVUE *POPULATION* : 1946

La revue *Population* fête cette année son soixante-dixième anniversaire. À cette occasion, nous proposons de revenir sur les premiers numéros publiés par la revue au cours de l'année de sa création en 1946.

En 1946, *Population* était la vitrine scientifique de l'Institut national d'études démographiques (Ined), créé quelques mois plus tôt (octobre 1945). Ainsi, en guise d'éditorial, un article intitulé « Faits et problèmes du jour » signé du directeur de l'Ined de l'époque, Alfred Sauvy, introduisait chaque numéro. Les auteurs étaient très majoritairement des chercheurs de l'Ined, de sexe masculin. La revue actuelle a pris de l'autonomie par rapport à son institution d'appartenance. Elle est devenue aujourd'hui, dans l'espace international de la recherche, une revue scientifique ouverte à tous, que les auteurs soient de l'Ined ou d'ailleurs. Elle est maintenant bilingue (les articles sont intégralement publiés dans les deux langues, français et anglais, depuis 2002, après 13 années de parution d'une sélection annuelle en anglais), les auteurs sont désormais autant des femmes que des hommes appartenant à des institutions du monde entier.

Cette prise d'autonomie éditoriale vis-à-vis de l'institution n'a pas empêché d'autres continuités. La revue, déjà trimestrielle, publiait dans chacun de ses numéros huit à neuf articles de recherche, trois à cinq articles plus courts sous la rubrique « Notes et Documents » ainsi que des bibliographies critiques sur des ouvrages récemment parus. La version actuelle a finalement un format assez similaire. Chaque numéro trimestriel est aujourd'hui composé de quatre ou cinq articles, d'une ou deux notes de recherches, accompagnés d'une série de comptes rendus sur des ouvrages publiés récemment. Les articles sont aujourd'hui moins nombreux mais plus longs. Les méthodes et le niveau de technicité ont évidemment évolué. Le vocabulaire des articles a changé. Certaines expressions des articles de 1946 peuvent nous paraître aujourd'hui un peu désuètes, voire déplacées dans une revue scientifique⁽¹⁾. Les premiers articles de la revue, synthétiques et ciblés, montraient également de grandes capacités de pédagogie afin d'asseoir une discipline qui prenait de l'ampleur après la

(1) Quelques exemples : « les vieillards » (pour parler des personnes âgées) « la population indigène » pour parler de la population majoritaire, le « territoire envahi [...] par des étrangers », « le péril qui nous menace », etc.

création de l'Ined. Diffuser le savoir démographique auprès de tous était et reste un objectif de la revue *Population*.

En parcourant les thématiques abordées par les articles de ces quatre numéros de l'année 1946, on est peu surpris d'y trouver les trois grandes de la démographie que sont la fécondité (plusieurs articles sur les familles nombreuses), la mortalité des enfants et des adultes, et les migrations souvent abordées en lien avec l'emploi. Figurent inévitablement cette année-là des articles sur le bilan démographique de la guerre (« Progrès technique, destructions de guerre et optimum de population » de Georges Letinier, « Conséquences de six années de guerre sur la population française » de Paul Vincent). Les problématiques économiques sont également très présentes en cette période de reconstruction. Les titres sont parlants, comme celui d'Alfred Sauvy intitulé « Plein emploi et pleine population », ou d'Albert Michot « Richesses minières et peuplement : Lorraine, Sarre et Ruhr ». Le lien avec les politiques publiques en France et à l'étranger est déjà bien visible avec des articles traitant des « allocations familiales », de « la politique sociale et démographique du Danemark », ou encore des « assurances sociales au Canada ». L'ouverture à des thématiques internationales est déjà forte avec plusieurs articles sur la démographie d'autres pays, voisins ou non mais essentiellement industrialisés, comme « l'évolution démographique des Pays-Bas ou de la Belgique » (Jean Daric), « les problèmes démographiques de la Norvège » ou les facteurs influençant « la fécondité aux États-Unis et au Canada ». Cet intérêt pour la démographie des autres continents s'est progressivement élargi pour aujourd'hui donner également une bonne place aux recherches sur les pays du Sud.

La réflexion sur les sources et les méthodes occupe alors une place importante avec la présentation de nouvelles sources comme le « recensement du 10 mars 1946 », de nouvelles enquêtes sur « la reprise de la natalité » ou des sujets plus complexes comme l'enquête de Jean Sutter sur « les enfants d'âge scolaire intellectuellement déficients ». Les articles méthodologiques de Jean Meuvret sur « les crises de subsistance » ou de Paul Vincent sur « l'utilisation des statistiques des familles » publiés dans ces premiers numéros ont fait date.

L'empreinte pluridisciplinaire de la revue est affirmée avec de nombreux articles sur des problématiques économiques et d'autres articles qui définissent la démographie au regard d'autres disciplines comme la sociologie (« Sociologie et démographie » de Jean Stoetzel) ou la géographie (« Démographie et géographie humaine » de Louis Chevalier).

À l'occasion de ce soixante-dixième anniversaire, nous avons choisi de republier quatre articles de l'année 1946, soit un dans chaque numéro de l'année 2016. Chacun de ces articles est accompagné d'un commentaire introductif discutant l'obsolescence ou l'actualité du sujet traité et les déplacements de problématique, avec le regard du XXI^e siècle.

Le premier numéro de 2016 propose un article intitulé « Évaluation des besoins de l'immigration française » d'Alfred Sauvy (n° 1, 1946), introduit par

François Héran. Le second numéro inclura un article de Paul Vincent sur « Le vieillissement de la population, les retraites et l'immigration » (n° 2, 1946) commenté par Didier Blanchet. Le troisième est un article de démographie historique de Jean Meuvret sur « Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime » (n° 4, 1946) analysé par Christine Théré et Isabelle Séguy. Le quatrième et dernier article de la série, écrit par Jean Bourgeois, s'intitule « Le mariage, coutume saisonnière. Contribution à une étude sociologique de la nuptialité en France » (n° 4, 1946) et sera commenté par Arnaud Regnier-Loilier et Wilfried Rault.

Longue vie à *Population*, une revue qui vient d'atteindre l'espérance de vie à la naissance des hommes nés en France la même année (en 1946) mais pas encore celles des femmes (80 ans d'après les tables de mortalité des générations) et excellente lecture !

Olivia Samuel, Anne Solaz et Laurent Toulemon
Rédactrices et rédacteur en chef de la revue Population

Tous les articles de la revue depuis 1946 ont été numérisés et sont disponibles sur le site Internet de la revue (www.revue-population.fr) renvoyant sur les portails Cairn et Persée (pour les numéros les plus anciens), et également sur le portail Jstor (<http://www.jstor.org/>).



François HÉRAN*

ALFRED SAUVY ET L'IMMIGRATION

La note d'Alfred Sauvy publiée en 1946 dans le premier numéro de la revue *Population* porte un titre étrange : « Évaluation des besoins de l'immigration française ». Il ne s'agit en fait ni des « besoins de l'immigration » ni de « l'immigration française » mais des besoins de la France en matière d'immigration. Au lendemain de la Libération, le pays manque de bras pour assurer sa reconstruction économique et l'idée s'impose d'un recours à la main d'œuvre étrangère, comme on l'avait fait après la Première Guerre mondiale. Sauvy tient pour acquise cette conception utilitariste de l'immigration ; il évoque la contribution majeure que devraient apporter les agriculteurs, les maçons et les mineurs en provenance de l'étranger. Mais son propos va plus loin : au-delà de l'enjeu économique de la reconstruction, le recours à l'immigration devrait permettre aussi, à plus long terme, de relever le défi démographique et, plus précisément, le défi du vieillissement de la population. Comme beaucoup de ses contemporains, Sauvy est hanté par ce problème. La France compte alors 16 % d'habitants âgés de 60 ans ou plus, une proportion très inférieure aux 24 % atteints de nos jours, mais qui représentait alors le record mondial, comme Sauvy ne manque pas de le faire remarquer. Derrière ce taux qu'il juge « anormal », Sauvy décèle le double effet de la baisse séculaire de la fécondité et de la profonde échancre des « classes creuses » de la Grande Guerre.

Avec une importante économie de moyens, Sauvy recourt à une simulation pour chiffrer les besoins démographiques de la France en matière d'immigration. Il se donne pour cible la « population stationnaire » définie par Alfred Lotka, à savoir une population « idéale » dans laquelle les jeunes sont assez nombreux et féconds pour assurer la reproduction des générations et préserver l'« équilibre de structure ». Le mode d'emploi est fort simple : Sauvy part de la structure par âge de la population française recensée au 1^{er} janvier 1931, puis fixe le nombre des « vieillards » de 60 ans ou plus atteint à cette date et calcule ensuite de combien de personnes il faudrait augmenter les effectifs des autres groupes d'âges pour produire une pyramide des âges stationnaire. L'écart de la réalité au modèle lui donne l'ordre de grandeur des surcroîts de population nécessaires. Pourquoi partir du recensement de 1931 ? Parce que c'est le dernier où persistait le plein emploi. L'objectif de la reconstruction économique et

* Institut national d'études démographiques.

démographique visée par Sauvy n'est pas de ramener le pays aux conditions d'avant-guerre mais de retrouver le niveau antérieur à la crise des années 1930.

La conclusion de la simulation est impressionnante : la France ne reviendra à l'équilibre démographique qu'à condition d'introduire sur son sol... 5 290 000 immigrants, dont 2 450 000 adultes. Dans un pays qui ne compte encore que 40 millions d'habitants (estimation provisoire de l'époque), cela revient à augmenter la population générale de 13 %. En combien d'années ? Sauvy ne le dit pas. Il compare deux stocks sans traduire en flux annuels le rattrapage de l'un à l'autre. Du coup, son modèle ne servira guère aux pouvoirs publics. Si l'on se reporte aux soldes migratoires estimés en France depuis 1946, on s'aperçoit qu'il faudra attendre l'année 2005, soit une soixantaine d'années, pour que leur total cumulé atteigne les 5,3 millions de migrants annoncés par Sauvy ! Avait-il conscience de l'énormité de son chiffre ? Nul ne saurait le dire, tant l'énoncé qu'il en donne reste impavide.

À lire la note de 1946, on ne saurait faire de Sauvy le précurseur des discours hostiles à l'immigration. Il n'était pas le chantre d'une population fermée sommée de se reproduire par ses propres moyens. Tout au contraire, son scénario pour sortir la France du vieillissement mise sur l'apport étranger. À ses yeux, le régime stationnaire n'était nullement synonyme de reproduction fermée. Dans la suite du texte, il évoque la nécessité d'inscrire l'apport étranger dans la durée pour « rétablir, par l'immigration, l'équilibre démographique ». Il signale deux façons d'y parvenir : « par un relèvement de la natalité d'environ 15 % ou par une immigration permanente de jeunes », sachant que les deux peuvent se combiner. Sauvy privilégie ici le scénario migratoire. Sa note jette les bases des simulations que développeront plus tard Didier Blanchet (1988) et les experts de l'ONU (2001) sur les « migrations de remplacement » : si l'on devait miser uniquement sur de jeunes migrants, combien en faudrait-il au fil des ans pour reproduire une population vieillissante ?

Sauvy est-il hostile à la migration de peuplement ? Bien au contraire. À l'évidence, la migration de travail sera suivie d'une migration familiale. La migration était encore très masculine dans les années 1920, parce qu'elle devait compenser les pertes militaires de 1914-1918. Désormais, les déficits à combler sont également féminins. Et Sauvy de conclure qu'on ne tirera aucun « gain démographique » des immigrés s'ils restent « voués au célibat ». Pour contre-carrer durablement le vieillissement, il faut admettre que la migration de travail tourne à la migration de peuplement.

À l'heure d'écrire sa note, Sauvy ignore encore les effets du baby-boom sur le nombre des naissances. Leur bond spectaculaire sera connu seulement quelques mois plus tard. C'est au printemps 1947 que Jean Bourgeois-Pichat publiera dans *Population* l'incroyable bilan de l'Insee pour l'année 1946 : environ 840 000 naissances, soit un bond de 200 000 par rapport au niveau d'avant-guerre. Le chercheur parle d'une « productivité des ménages » (sic) en hausse de 30 %... Mais il hésite : est-ce un rattrapage d'après-guerre lié au retour des

« rapatriés » (prisonniers de guerre, ouvriers du STO) ou le début d'une lame de fond durable, comme le suggère la montée analogue des naissances dans plusieurs pays étrangers ? Il faudra attendre 1948 pour que Sauvy admette le caractère durable du baby-boom (Lévy, 1990). Pour l'heure, en ce début d'année 1946, il n'en perçoit pas la réalité ; l'expression même est inconnue des Français.

L'argumentation de Sauvy reste marquée par la crise des années 1930. Après la période faste des années 1920, nourrie par une forte immigration, la pression xénophobe aboutit à refouler nombre de migrants et à fermer aux étrangers une série de professions libérales et marchandes. C'est la seule période de paix de notre histoire où le solde migratoire devient négatif. Sauvy ne croit pas qu'une politique qui attire et refoule les migrants au seul gré de la conjoncture économique puisse durer. Les trente années qui suivront montreront qu'en France, du moins, la période dite des Trente Glorieuses conjuguera le baby-boom, l'afflux migratoire et la croissance économique : l'immigration n'évoluera pas à contre-courant du cycle économique, elle le soutiendra. C'est seulement à partir de la crise pétrolière de 1973, quand la France met fin à l'immigration de travail, que les flux migratoires, concentrés dans le regroupement familial puis dans l'afflux d'étudiants étrangers, commenceront à se déconnecter de l'économie tout en s'installant dans la durée. La fin du baby-boom révélera au grand jour la contribution majeure des immigrés au peuplement du pays, comme l'avait prévu Alfred Sauvy il y a 70 ans.

Références

- BLANCHET D., 1988, « Immigration et régulation de la structure par âge d'une population », *Population*, 43(2), p. 293-309.
- LÉVY M., 1990, *Alfred Sauvy, compagnon du siècle*, Paris, La Manufacture, 221 p.
- NATIONS UNIES, 2001, *Replacement Migrations: Is it a Solution to Declining and Ageing Populations?* New York, Division de la population, 152 p.

JANVIER
M A R S

N° 1 1946

POPULATION

REVUE TRIMESTRIELLE
DE L'INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

SOMMAIRE

- Paul VINCENT. — Pression démographique et ressources agricoles. — Application aux pays d'Europe.
- Louis CHEVALIER. — Localisation industrielle et peuplement.
- Georges LÉTINIER. — Progrès technique, destructions de guerre et optimum de population.
- Jean BOURGEOIS. — De la mesure de la mortalité infantile.
- Jean DARIC. — Vieillesse de la population et prolongation de la vie active.
- Jean STOETZEL. — Sociologie et démographie.
- Alfred SAUVY. — Evaluation des besoins de l'immigration française.
- Robert GESSAIN et Madeleine DORÉ. — Facteurs comparés d'assimilation chez des Russes et des Arméniens.

CHRONIQUES

- La situation démographique.
Notes et documents. — Bibliographie critique.
Législation. — Informations.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ÉVALUATION DES BESOINS DE L'IMMIGRATION FRANÇAISE

LA nécessité d'une immigration importante en France n'est plus guère contestée. Mais cet accord à peu près unanime couvre des malentendus ou, tout au moins, de sérieuses divergences dans les motifs qui provoquent le jugement commun.

Le point de vue économique et social *immédiat* est celui qui retient le plus facilement l'attention, comme ce fut presque toujours le cas jusqu'ici :

de 1921 à 1931, période de conjoncture ascendante, les besoins de main-d'œuvre sont considérables et inspirent aux pouvoirs publics une politique d'immigration. Entre 1921 et 1931, le nombre d'étrangers entrés sur notre sol s'est élevé à environ 2 millions;

de 1931 à 1935, le renversement de la conjoncture a modifié non seulement la politique démographique, mais le jugement porté sur la situation. L'examen des statistiques de chômage donnait à penser à beaucoup de personnes que la population française était excédentaire.

Ainsi, ce sont des circonstances extérieures (crise mondiale) et la politique financière du moment (déflation) qui ont conduit à renverser un courant dicté par des causes profondes et à pratiquer une politique de refoulement des étrangers admis antérieurement. En fait, les rentrées clandestines (manifestation du courant naturel) ont réduit sensiblement les chiffres de cette émigration forcée.

Aujourd'hui, nous nous trouvons à nouveau devant d'importants besoins de main-d'œuvre provoqués à la fois par les besoins réels de la reconstruction et par le processus inflationniste.

Ces alternatives d'accueil et de refoulement n'ont évidemment pas été dictées par l'évolution des besoins démographiques, car ceux-ci témoignent d'une grande stabilité. Ce sont au contraire les à-coups, les accidents d'ordre économique, qui ont dicté les mouvements de population.

Sans doute, la thèse de la priorité économique, en matière d'immigration, pourrait-elle aller jusqu'à considérer l'immigration comme un mécanisme régulateur contre les va-et-vient de la situation et de la politique économiques. Toutefois, même en négligeant les facteurs humains, les possibilités de réalisation d'une telle politique peuvent être mises en doute et l'on est en droit de penser que la recherche du plein emploi doit être poursuivie par d'autres moyens que le refoulement hors des frontières d'une main-d'œuvre jugée excédentaire.

Ces considérations conduisent à penser que les prévisions sur l'immigration ne doivent pas être calculées d'après les seuls besoins actuels de la reconstruction, mais tenir compte des besoins démographiques, beaucoup plus stables et plus sûrs, par conséquent.

Pour tenir compte des possibilités d'emploi, nous pouvons nous appuyer sur un précédent : celui de la période de prospérité.

Comparaison avec la population de 1931. Le recensement de mars 1931 s'est placé peu après le point le plus haut de la conjoncture. La population n'avait que peu varié entre ce maximum (1929-1930) et la date du recensement. Comme cette population a connu le plein emploi, elle peut être considérée comme étant à nouveau susceptible d'être employée (1).

La méthode employée ici ne consiste pas à proposer comme un idéal l'équilibre réalisé en 1929, mais simplement à s'appuyer sur un précédent et à mesurer l'intervalle qui nous en sépare.

(1) L'accroissement des dépenses budgétaires et, d'une façon générale, des frais généraux de la nation a même vraisemblablement relevé le niveau optimum de la population depuis 15 ans.

La comparaison est la suivante (en milliers):

	1931	1946	Différence
20-39 ans.....	12.970	10.490	+ 2.480
40-59 ans.....	10.230	11.260	— 1.030
Population adulte...	23.200	21.750	+ 1.450

Ainsi, la population adulte a diminué, dans l'ensemble, de 1.450.000 personnes. Comme nous ne tenons pas compte des besoins immédiats de la reconstruction, ni de ceux, plus durables, provoqués par l'accroissement du nombre des vieillards (560.000) (qui nécessite un plus grand nombre de producteurs), les besoins de l'immigration sont au minimum de 1.500.000 personnes adultes. Il ne s'agit pas ici, rappelons-le, d'un besoin purement démographique, mais de possibilités de travail reconnues à l'expérience.

En fait, compte tenu de la reconstruction et surtout des besoins d'armement et des charges de la vieillesse citées ci-dessus, ce chiffre de 1.500.000 doit être considéré comme très inférieur à la réalité.

Voyons maintenant les besoins proprement démographiques.

Structure par âge. Ces besoins démographiques ne sont pas définis avec précision, car plusieurs considérations pourraient être retenues. Nous nous plaçons seulement du point de vue, très important, du reste, de la répartition par âges.

Pour diverses raisons, parmi lesquelles les facteurs économiques tiennent une large place, la structure par âges de la population joue un rôle peut-être plus important que le chiffre total de cette population.

Or, la population française a une proportion anormale de vieillards, la plus élevée du monde entier. Nous allons essayer de chiffrer de combien la population jeune ou adulte devrait s'accroître pour rétablir l'équilibre de structure.

Pour simplifier, nous raisonnerons sur quatre grands groupes

d'âges. Voici la composition approximative de la population française au 1^{er} Janvier 1946 (en milliers):

	Hommes —	Femmes —	Total —
60 ans et plus.....	2.660	3.730	6.390
40 à 59 ans.....	4.820	5.670	10.490
20 à 39 ans.....	5.540	5.720	11.260
0 à 19 ans.....	5.980	5.880	11.860
Total	19.000	21.000	40.000

Nous partons du principe général que la population de plus de 60 ans ne saurait être affectée par les migrations et, par suite, que l'équilibre de structure ne peut être rétabli que par action sur les autres groupes d'âges.

a) *Comparaison avec la population stationnaire.*

La population stationnaire est une population idéale, qui resterait constamment identique à elle-même, les jeunes générations remplaçant intégralement les anciennes. Une telle population a même composition que la table de survie.

Cette composition serait, en France, la suivante (d'après la mortalité d'avant-guerre):

60 ans et plus.....	14,1 %
40 à 59 ans.....	24,1 %
20 à 39 ans.....	29,4 %
0 à 19 ans.....	32,4 %
Total	100,0 %

Le rapprochement entre cet idéal et la réalité nous donne alors la comparaison suivante, en supposant invariable le nombre de vieillards :

	Population stationnaire —	Population actuelle —	Différence —
60 ans et plus.....	6.390	6.390	—
40 à 59 ans.....	10.900	10.490	410
20 à 39 ans.....	13.300	11.260	2.040
0 à 19 ans.....	14.700	11.860	2.840
	45.290	40.000	5.290

Avec la répartition actuelle, il y a 3,4 adultes pour un vieillard, donc 3,4 cotisants pour un retraité si l'activité cesse à 60 ans (l'âge réel est, sans doute, un peu plus élevé).

Avec la répartition de la population stationnaire, il y aurait 3,79 adultes pour un vieillard. La retraite moyenne pourrait être de 11 % plus élevée, ou bien la charge de la population active de 10 % plus faible.

Pour rétablir, par l'immigration, l'équilibre démographique (qui ne pourrait être maintenu, dans la suite, que par un relèvement de la natalité d'environ 15 % ou par une immigration permanente de jeunes), il faudrait une immigration portant sur 5.290.000 personnes, dont 2.450.000 adultes.

b) *Comparaison avec des pays étrangers.*

La population française peut aussi être comparée à celle d'autres pays étrangers. Nous avons retenu un pays à population âgée (Angleterre), un pays à population assez jeune (Hollande), un pays à population jeune (U.R.S.S.). En admettant toujours que le nombre de vieillards resterait le même, voici ce que serait la population française, si sa composition par âges était la même que celle de ces pays (avant guerre):

	Population française (en milliers) ajustée d'après la population de :		
	l'Angleterre	la Hollande	l'U.R.S.S.
60 ans et plus.....	6.390	6.390	6.390
40 à 59 ans.....	11.400	12.500	15.000
20 à 39 ans.....	14.700	19.000	32.100
0 à 19 ans.....	13.000	16.500	44.600
Total	45.490	54.390	98.090

Pour obtenir la même composition par âge que l'Angleterre, il faudrait une immigration de 5.490.000 personnes, dont 4.350.000 adultes. Ce chiffre est peu différent de celui que donne la comparaison avec la population stationnaire, mais il comprendrait plus d'adultes et moins d'enfants, car la population anglaise a de fortes générations nées vers 1900, mais a vu sa natalité se réduire fortement après la guerre 1914-1918.

Pour obtenir la même composition par âge que la Hollande, il faudrait une immigration de 14.390.000 personnes, dont 9.750.000 adultes. La Hollande est, rappelons-le, un pays qui a pu faire baisser fortement sa mortalité, sans que sa natalité ait baissé autant que celle des autres pays occidentaux.

Enfin, la comparaison avec la population de l'U.R.S.S. donne des chiffres si élevés qu'ils ne constituent qu'une simple curiosité. Notons, en particulier, la disproportion entre les effectifs d'enfants : en U.R.S.S. 7 enfants pour 1 vieillard, en France un peu moins de 2.

Immigration par sexe. On ne peut pas tirer de conclusions utiles en comparant la population actuelle à celle de 1931, ni à celle de l'Angleterre ou de l'U.R.S.S., qui ont été affectées par la guerre de 1914-1918.

La question des sexes doit, du reste, être examinée sous un autre point de vue :

au-dessus de 40 ans, les mariages sont rares, de sorte que la question présente surtout de l'importance de 20 à 39 ans.

A ces âges, le nombre des femmes dépasse actuellement celui des hommes d'environ 200.000 (1). Cette différence, qui résulte surtout de la mortalité de guerre, qui fut plus élevée pour les hommes que pour les femmes (militaires, fusillés, déportés), est faible (32 femmes pour 31 hommes). Elle est beaucoup moins élevée que celle enregistrée après 1918 (1.400.000 hommes tués, et un grand nombre de mutilés graves).

De 1920 à 1931, l'immigration, dictée par les seules considérations des besoins de main-d'œuvre, a porté surtout sur les hommes. Le déséquilibre des sexes provoqué par la guerre s'est trouvé ainsi résorbé.

Par contre, une immigration dictée par les seuls besoins actuels de la reconstruction, porterait à nouveau essentiellement sur des hommes et créerait, cette fois, un déséquilibre dans l'autre sens. Le gain démographique réalisé ne serait que tem-

(1) Un calcul plus précis devrait porter sur les hommes et les femmes non mariés. Mais il ne changerait pas les conclusions générales.

poraire, puisque les immigrés (ou un nombre équivalent de Français) seraient voués au célibat.

Autres facteurs. Le facteur purement démographique et le nombre d'emplois disponibles ne sont pas les seuls à déterminer les besoins d'immigration. Celle-ci peut-être limitée par des questions de logement, de ravitaillement, d'outillage, par le souci de l'assimilation.

L'immigration peut aussi être limitée par des considérations extérieures (difficulté de trouver des émigrants, conventions internationales).

Mais il faut noter également que les besoins peuvent se modifier sous l'influence de l'immigration elle-même : l'entrée de maçons peut résoudre les difficultés de logement, celle de cultivateurs supprimer l'obstacle du ravitaillement, celle des mineurs accroître considérablement les possibilités d'emploi. Les conditions économiques sont donc changeantes et susceptibles d'être modifiées par une orientation judicieuse des immigrants. Par contre, les facteurs démographiques n'ont pas la même élasticité.

Conclusion. Ce rapide examen de la situation démographique montre que l'estimation de l'immigration nécessaire, d'après les besoins actuels de main-d'œuvre (2 millions d'après des sources autorisées), est inférieure aux besoins démographiques résultant de la structure des âges, sans même faire intervenir la notion d'optimum de peuplement, qui conduirait à des chiffres beaucoup plus élevés.

L'admission sur notre sol de nouveaux étrangers ne doit pas être considérée, par suite, comme une simple admission temporaire de travailleurs (prisonniers, par exemple), mais comme une véritable immigration, de personnes appelées à rester et à faire souche. Cette condition ne peut être réalisée que si l'équilibre des sexes n'est pas rompu sur la prise en considération de données essentiellement temporaires.

Une étude plus complète devrait porter sur la répartition géographique des besoins. Le problème est beaucoup plus délicat, même si on limite le sujet au seul point de vue démogra-

98 ÉVALUATION DES BESOINS DE L'IMMIGRATION FRANÇAISE

phique. La prise en considération de la répartition par âges, si puissante dans le cadre national, ne donnerait pas les mêmes résultats. D'une part, en effet, certaines régions montagneuses ou pauvres, évacuées par la jeunesse pour des raisons économiques, ne doivent pas être repeuplées; le rétablissement de leur structure par âges conduirait à retrouver une répartition anachronique de la population sur le territoire. D'autre part, les compensations économiques et sociales pour assurer l'entretien de la vieillesse se font dans le cadre national et ne sauraient se pratiquer dans un cadre trop étroit.

Les considérations économiques reprennent donc toute leur force s'il s'agit de la répartition géographique des nouveaux immigrants; toutefois, elles doivent souvent céder le pas aux considérations générales qui touchent l'adaptation des étrangers dans leur milieu; et le pouvoir d'adaptation varie à la fois suivant les nationalités et suivant les régions. Cette vaste étude, qui n'a pu être abordée ici, fera l'objet de recherches ultérieures.

Alfred SAUVY.